



Mission régionale d'autorité environnementale

Saint-Pierre-et-Miquelon

Paris La Défense, le 5 mars 2019

Compte-rendu et relevé de décisions de la réunion du 5 mars 2019 de la MRAe Saint-Pierre-et-Miquelon

Participants :

MRAe : Christophe Lehuenen, membre et Thierry Galibert, président de la MRAe

DTAM Saint-Pierre-et-Miquelon : Patrick Mercier

Ordre du jour :

La réunion a été organisée sous forme de visio-conférence.

1- Point soumis à délibération de la MRAe :

- **Avis délibéré 2019-APSPM2** sur le projet de construction d'un quai pour l'accueil des ferries à Saint-Pierre de la société publique d'aménagement Archipel aménagement (975)

Le projet d'avis a été adressé aux membres de la MRAe par mel le lundi 4 mars 2019 à 15h39 (heure de métropole).

Les échanges ont permis d'adopter le projet d'avis joint.

le président de la MRAe

Thierry Galibert

